

LE LIEN SOCIAL DANS LES ESPACES RURAUX ET LES PETITES VILLES : FONDEMENTS, FRAGILITES ET RECOMPOSITIONS

Le **lien social** désigne l'ensemble des relations de toute nature (politique, économique, culturelle), qui relient les individus dans leur vie sociale et quotidienne, assurant ainsi l'unité d'une société, **sa cohésion sociale**. Le lien social est, au sens général, ce qui construit et renforce la **capacité de vivre-ensemble** au sein d'une même société.

Les recompositions spatiales liées à l'urbanisation et à la métropolisation abordées dans le thème 1 de géographie transforment les rapports entre leurs habitants en engendrant une ségrégation socio-spatiale, la création de marges urbaines ou périurbaines et en renforçant la position de marge de certains espaces ruraux. La perception comme le ressenti des individus accentue ou crée ce sentiment d'isolement qui peut aller jusqu'à la relégation (ex. : raréfaction des services publics, désertification médicale, recul des lieux de sociabilité, problèmes des mobilités...). L'ensemble de ces mutations questionne les individus au sein de la société et fragilise les liens les rattachant les uns aux autres.

Si ces liens sociaux se fragilisent, ils ne disparaissent pas pour autant, ils se recomposent. De nombreux dispositifs sont alors mis en œuvre par des acteurs publics, privés, associatifs pour retisser les liens sociaux et en forger de nouveaux. Ainsi de nouvelles formes de solidarités et d'engagements, des réseaux d'entraide et de bénévolat se développent pour créer, par exemple, de nouveaux liens intergénérationnels.

Votre travail consiste à mettre en œuvre **une démarche d'investigation** dans la perspective de l'oral que vous passerez à la fin de votre année de terminale et qui constitue l'une des épreuves majeures de votre baccalauréat.

Vous allez mener une enquête sur votre territoire en questionnant ces problématiques autour de la fragilité et de la recomposition des lieux sociaux.

La démarche :

- ⇒ Identifier votre territoire d'étude : il peut s'agir de votre commune ou de votre communauté de communes. A vous de délimiter avec pertinence les limites de votre territoire d'investigation.
- ⇒ Établir un diagnostic, un constat sur l'état du lien social sur ce territoire. Pour vous aider, je vous propose de travailler sur 4 indicateurs (sans oublier d'identifier les acteurs concernés)
 - **La désertification médicale** (nombre de médecins généralistes, de spécialistes, distance/temps de l'hôpital le plus proche, délai d'attente pour une consultation...)
 - **La fracture numérique** (couverture 4G, présence de la fibre, accès à

- Internet pour la population non connectée...)
- **La présence des services publics** (poste, trésor public, gendarmerie, tribunal...)
 - **La présence des commerces et des services de base**
 - Vous pouvez identifier d'autres indicateurs (sociaux, culturels...)
- ⇒ Après avoir posé le diagnostic, vous identifiez les projets ou les solutions envisagées dans le but de recréer du lien social (actions menées, structures créées...) et les acteurs du territoire et les partenaires éventuels impliqués dans ces actions.
- ⇒ Enfin vous dresserez un bilan à la fois quantitatif et qualitatif de ces actions.

Pour vous aider à travailler sur ces thématiques, un corpus documentaire est fourni (disponible sur netocentre) et des sites internet vous sont conseillés.

Pour faire votre travail d'investigation, vous devez interroger des sources diversifiées (élus, journaux locaux ; sites internet, associations, voisinage...) et réaliser des entretiens avec un certain nombre de ces acteurs.

Les productions :

- Une production écrite dont vous êtes libre de définir la forme. Elle devra reprendre la démarche présentée ci-dessus et être illustrée.
- Un oral individuel de 10 minutes suivi d'un entretien de 10 minutes présentant les résultats de votre démarche d'investigation.

Le dossier écrit est à remettre pour le **13 mars 2020**, date à laquelle commencerons les présentations orales (au rythme de 4 par vendredi lors des créneaux en ½ classe).